



CONSEIL GÉNÉRAL – 15, 16 ET 17 JUILLET 2020

DÉSIGNATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL – RENCONTRE AVEC LES CANDIDATS

PRÉSENTATION FAITE DEVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE PAR M. L'AMBASSADEUR TUDOR ULIANOVSKI

16 JUILLET 2020

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat,

C'est un plaisir d'être de retour à Genève et de voir autant de visages connus et amis. Vous êtes nombreux à me connaître comme Ambassadeur de Moldova auprès de l'OMC, d'autres parmi vous me connaissent peut-être en tant que Ministre des affaires étrangères de Moldova. Mais chacun d'entre vous sait que je suis un partisan convaincu du système commercial multilatéral et pleinement attaché au travail et aux objectifs de l'OMC.

Je poursuis depuis plus de 16 ans une carrière diplomatique et politique. Cette expérience m'a aidé à développer un ensemble de compétences et de contacts professionnels qui, je le pense, font de moi un candidat idéal pour ce poste.

Tout au long de ma carrière diplomatique, j'ai pris part à des négociations aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral avec des pays de tous les continents. Je me suis toujours prononcé en faveur d'un commerce ouvert, équitable, inclusif et transparent.

Mes atouts sont mon expérience politique en tant que ministre et mon expérience de diplomate et de négociateur en ma qualité d'ambassadeur auprès de l'OMC.

Pour mon rôle comme futur Directeur général de l'OMC, je propose une vision et une approche à trois dimensions:

La **première dimension** est celle de l'accès direct aux ministres et aux décideurs politiques – en ma capacité récente de ministre ayant traité avec d'autres ministres.

La **deuxième dimension** est celle du dialogue et des discussions avec les ambassadeurs en poste à Genève – en ma capacité d'ancien ambassadeur auprès de l'OMC –; j'étais à votre place et je comprends pleinement le processus de travail, ses difficultés et les solutions efficaces et effectives potentielles.

La **troisième dimension** est celle de la dynamisation du travail de la direction et du Secrétariat de l'OMC afin que l'Organisation puisse répondre plus efficacement aux besoins des Membres et continuer à apporter sa contribution à un système meilleur pour l'ensemble des Membres.

L'expérience du travail à vos côtés en tant qu'Ambassadeur de Moldova à Genève m'a permis d'acquérir une connaissance solide des négociations en cours à l'OMC, des difficultés qu'elles posent et des possibilités qu'elles offrent. Cette compréhension des questions va encore renforcer mon

aptitude à convaincre quand j'aurai à dialoguer avec les ministres en vue d'obtenir des décisions politiques.

Lorsque j'étais en poste à Genève, j'étais également impliqué directement dans la recherche de consensus lors de négociations, en qualité de président de divers organes des Nations Unies et de l'OMC, y compris en tant que Président du Comité de la balance des paiements de l'OMC.

En tant que Président du Conseil du commerce et du développement, l'organe suprême de la CNUCED, j'ai conduit les négociations visant à redynamiser le pilier intergouvernemental de cette organisation dans le cadre plus large du processus de réforme des Nations Unies, en vue de combler les écarts de développement.

J'ai également eu le privilège d'être sollicité pour devenir l'un des quatre facilitateurs en poste à Genève pour la négociation de la Déclaration ministérielle adoptée lors de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC. En 2017, avant la onzième Conférence ministérielle et par la suite, j'ai aussi soutenu activement, comme nombre d'entre vous, une multitude de nouvelles initiatives qui ont ultérieurement contribué à relancer diverses discussions et négociations de groupe au sein de cette organisation.

Ces expériences m'ont donné l'occasion de développer un réseau de décideurs allant du niveau technique au plus haut niveau politique, et je me suis forgé la réputation d'être un négociateur crédible, apte à mener des négociations techniques et des débats politiques en vue d'identifier des solutions créatives pour la formation de consensus et l'obtention de résultats.

Nous sommes tous témoins du fait que l'OMC traverse une période difficile sans précédent et qu'elle se trouve à un tournant de son existence.

Le système nécessite une approche nouvelle et innovante, pragmatique et proactive de la part des Membres, appuyée par une forte volonté politique et le savoir-faire adéquat, en vue de le renforcer, **1)** en relançant les négociations au sein du système commercial multilatéral afin d'obtenir de nouveaux résultats significatifs; **2)** en sauvegardant et en améliorant le système de règlement des différends à deux niveaux de l'OMC; **3)** en améliorant la conformité avec les obligations de notification et, de manière générale, en renforçant l'efficacité et l'efficacité de la fonction de surveillance et de transparence de l'Organisation.

Tous les Membres conviennent que nous avons besoin de l'OMC et nous sommes tous d'accord pour dire que des efforts doivent être consentis pour faire en sorte que cette organisation reste fiable, pertinente, réactive et apte à obtenir les résultats attendus dans l'intérêt de tous.

Dans ce contexte, les efforts collectifs des Membres doivent être orientés de manière à soutenir le système et à trouver un terrain d'entente et les flexibilités nécessaires afin de surmonter les difficultés actuelles et de travailler ensemble à la réforme adéquate de l'OMC.

Je suis d'avis que ne rien faire ou rester passif n'est pas une option, et le risque de l'inaction n'est pas pour l'OMC elle-même, mais pour ses Membres et pour les milliards de personnes qui méritent de continuer à progresser sur la voie du développement et à bénéficier de marchés ouverts et du libre-échange.

L'OMC est aujourd'hui l'une des organisations les plus complexes au monde et c'est l'une des plus nécessaires afin de garantir l'existence d'un système commercial multilatéral ouvert, prévisible, inclusif et fondé sur des règles, et aussi de lutter contre les inégalités mondiales et de réduire les écarts entre les pays les moins avancés, les pays en développement et les pays développés.

Chacun peut exceller, parce que chacun peut contribuer à la construction d'un meilleur système, mais servir et diriger nécessitent des approches différentes, en particulier quand il s'agit d'obtenir des résultats tangibles et concrets.

Diriger et servir en vue de résultats concrets exigent une expérience politique et les solides compétences d'un facilitateur efficace qui peut rapidement jeter des ponts et orienter les efforts vers des solutions gagnantes pour toutes les parties concernées.

Prendre les rênes de la plus importante organisation dans le domaine du commerce en période de pandémie et de crise économique mondiale serait une tâche tout à fait colossale pour n'importe qui et il y a actuellement plusieurs possibilités et problèmes majeurs qui doivent être abordés de manière frontale par des discussions au niveau politique, en faisant appel aux compétences existantes et en les accompagnant de méthodes nouvelles et innovantes.

Ce qui peut se mesurer peut être géré. Si l'on essaie de régler tous les problèmes du monde en une seule fois, les chances de réussite sont maigres.

C'est pourquoi le futur Directeur général devra agir de manière à réunir les Membres autour de la table des négociations, en se donnant pour objectif l'obtention de résultats et de quelques succès importants – pour préserver la crédibilité de la fonction de négociation de cette organisation et réinstaurer une atmosphère de confiance entre les Membres.

VISION ET MESURES STRATÉGIQUES

L'OMC est une organisation dirigée par ses Membres dans laquelle les décisions sur l'élaboration et la mise en œuvre des règles doivent être prises par les Membres. Toutefois, pour progresser, il est impératif d'avoir une enceinte fiable pour les négociations où les Membres peuvent se réunir pour débattre et trouver un consensus. Sur un plan plus conceptuel, nous devons réfléchir à moderniser le programme de travail sur le commerce mondial, ainsi qu'à l'actualiser pour qu'il réponde mieux et plus rapidement aux défis du XXI^e siècle.

À un niveau stratégique, le futur Directeur général devrait garder à l'esprit quatre priorités:

1. déployer tous les efforts nécessaires pour stopper la détérioration ou le déclin du système commercial multilatéral;
2. de concentrer sur des gains plus modestes mais progressifs;
3. relancer les négociations à l'OMC; et
4. réunir les Membres et établir ensemble une vision à long terme pour l'OMC.

En termes de priorités immédiates pour le futur Directeur général de l'OMC, les points suivants devraient être pris en considération (y compris lors du processus de préparation de la douzième Conférence ministérielle):

1. s'efforcer de réactiver l'Organe d'appel pour garantir une prompte résolution des différends commerciaux;
2. faire fond sur les progrès déjà réalisés dans les négociations sur les subventions à la pêche et soutenir fermement les Membres pour qu'ils établissent un texte négocié avant la douzième Conférence ministérielle;
3. faciliter le dialogue avec les Membres au sujet des négociations en cours sur les questions en suspens et autres questions importantes;
4. continuer d'encourager et d'appuyer les discussions à propos des initiatives conjointes existantes et nouvelles, en particulier en ce qui concerne: le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, la réglementation intérieure dans le domaine des services, ainsi que les dialogues du Groupe de travail informel sur les MPME et les PME, entre autres;
5. promouvoir des négociations sur les nouvelles disciplines commerciales et traiter les questions liées à l'environnement numérique et aux nouveaux domaines de la propriété intellectuelle;
6. aborder les questions indissociables du commerce et de l'environnement, y compris en soutenant les efforts et discussions des Membres visant à créer une économie circulaire, débattre du problème de la pollution par les matières plastiques et se pencher sur les autres initiatives dans le domaine du commerce et de l'environnement;
7. s'assurer de promouvoir plus avant la transparence et insister sur la nécessité du retrait (dès que cela sera réalisable et possible) des mesures de restriction des échanges imposées dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Trouver des moyens de soutenir les efforts de relance économique déployés par certains des pays en développement et des pays les moins avancés suite à la pandémie et examiner le rôle que jouent les programmes existants (Aide pour le commerce, Cadre intégré renforcé, Centre du commerce international, Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce) à cet égard; et

8. promouvoir le principe de transparence et l'importance de la conformité avec les obligations de notification.

Règlement des différends

La réforme du mécanisme de règlement des différends et notamment la réforme de l'Organe d'appel seront l'une des priorités majeures du prochain Directeur général. Ce processus se doit d'être ouvert, inclusif et constructif. Nous devons trouver le moyen de convaincre l'ensemble des Membres d'accepter un système de règlement des différends indépendant, contraignant et à deux étapes.

Je crois que les questions et préoccupations ont déjà été précisées par les Membres et qu'il faut désormais y répondre.

Je sais que des négociations sont en cours entre les Membres sur cette question importante. Il y a à mon avis une interprétation commune générale des principes fondamentaux du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends, ce qui constitue déjà un bon point de départ.

Le Directeur général devrait à tout le moins faciliter les discussions entre les Membres pour qu'ils décident ensemble de la manière d'aller de l'avant, pour finalement convenir d'une feuille de route et de mécanismes – "se mettre d'accord sur la manière de se mettre d'accord" sur cette question sensible mais cruciale et élaborer un processus pour la poursuite de l'engagement en vue de parvenir à une solution acceptable.

COVID-19

Nous savons que la pandémie de COVID-19 a eu, a et aura encore, un impact négatif sur les populations dans toutes les régions du monde et que, dans tous les secteurs de l'économie, la demande a chuté, les chaînes d'approvisionnement sont perturbées et les investissements sont suspendus. Bien sûr, il y a des enseignements à tirer de cette situation sans précédent. Mais une chose est claire: la pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'interconnexion mondiale des économies, du commerce et des sociétés.

Dans le contexte de cette pandémie, le partage efficace et transparent de renseignements est impératif pour les négociants et pour les gouvernements et, d'après ce que j'ai constaté dans cette situation précise, les Membres de l'OMC, avec l'assistance du Secrétariat, ont réagi promptement en notifiant – on s'en félicite – les mesures de restriction à l'exportation imposées en réaction à la pandémie, en adhérant à toute une série d'initiatives en faveur d'un commerce ouvert, prévisible, facilité et exempt de perturbations (y compris pour les produits du secteur agroalimentaire et les fournitures médicales) et du bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, et en soulignant dans leurs déclarations l'importance des MPME durant cette période exceptionnelle, de la facilitation des courants d'échanges de marchandises et de services, du mouvement des personnes, etc.

Je suis convaincu que faire preuve de transparence, dans les délais impartis, au sujet des mesures commerciales et liées au commerce imposées ou retirées dans le contexte de la crise liée à la COVID-19 a été d'une importance et d'une pertinence cruciales. Les Membres doivent veiller à surveiller plus avant ces mesures sur une base *ad hoc*, en insistant sur le fait que *les mesures d'urgence restrictives pour le commerce visant à protéger la santé ne devront être imposées que si elles sont jugées nécessaires ...* et que ces mesures seront *ciblées, proportionnées, transparentes et temporaires, ne créeront pas d'obstacles non nécessaires au commerce ou de perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, et seront conformes aux règles de l'OMC*. Parallèlement, il est nécessaire de continuer d'inviter les Membres à retirer ce type de mesures dès que la situation s'améliore.

Dans le même contexte, l'OMC devrait poursuivre les efforts déployés conjointement avec d'autres organisations internationales comme la Banque mondiale, le FMI, l'OCDE, la FAO, le PAM et l'OMS pour analyser les effets de la COVID-19 sur les approvisionnements mondiaux en produits agricoles, les chaînes de distribution et la production et le commerce des produits agroalimentaires, ainsi que pour trouver des moyens de soutenir la reprise économique, notamment dans les pays en développement et les pays les moins avancés, et examiner le rôle de divers programmes à cet égard.

Le **commerce numérique** s'est révélé être une question essentielle dans la crise actuelle et son développement contribuerait à renforcer la résilience et à améliorer les réponses aux crises dans le

futur. Dans ce processus, nous devons être pleinement conscients de la problématique des capacités et nous devons nous assurer que ce processus soit inclusif. Cependant, je suis fermement convaincu que l'OMC devrait être modernisée à l'ère du numérique.

L'élaboration de règles internationales dans le cadre de l'OMC à propos du commerce électronique ne peut plus attendre. La transformation numérique est devenue une nécessité depuis qu'a résonné le signal d'alarme qu'est la COVID-19.

Il importe aussi d'être pleinement conscient de l'état de préparation des pays les moins avancés et des pays en développement et de leurs besoins dans ce processus et d'en établir une évaluation correcte, dans le but de leur fournir une assistance ciblée pour renforcer les capacités et aider ces pays à intégrer complètement le système commercial mondial.

Fonctionnement et gestion de l'OMC

Permettez-moi maintenant d'évoquer brièvement le fait que le Directeur général est l'administrateur en chef de l'Organisation et, à ce titre, je soutiendrai toujours la compétence et veillerai à ce que le mérite soit récompensé.

De plus, en tant que membre de l'initiative "International Gender Champions", je suis un fervent partisan de l'autonomisation des femmes et, si j'ai l'honneur d'être votre Directeur général, j'encouragerai ouvertement et sincèrement la diversification hommes-femmes, y compris au niveau des directeurs généraux adjoints, en exigeant des qualifications professionnelles élevées.

J'ai eu la chance de connaître par moi-même le fonctionnement du Secrétariat de l'OMC et, chose plus importante, de me rendre compte du professionnalisme, des compétences et du dévouement de ses fonctionnaires. Ce serait un grand honneur de diriger ces personnalités remarquables dans de nouvelles fonctions, tout en veillant à ce que ce groupe de professionnels de très haut niveau reste motivé et consacré au service des Membres.

Pour conclure, je dirais que les attentes ont toujours été élevées s'agissant de ce que peut offrir l'OMC, attentes qui se sont encore accentuées dans le contexte des répercussions négatives de la pandémie et de la crise économique mondiales.

C'est pourquoi la douzième Conférence ministérielle est la prochaine échéance incontournable pour nous – en tant que gardiens du système commercial multilatéral – où nous devons envoyer un message clair au monde et à nos nations:

Les Membres de l'OMC ont redéfini la direction à prendre et les objectifs à atteindre, sont parvenus à rétablir la confiance et vont négocier et obtenir les résultats dont le monde a instamment besoin.

Si vous me faites l'honneur de me choisir pour être votre nouveau Directeur général, je puiserai dans mon expérience d'homme politique, de ministre, d'ambassadeur, d'administrateur et de négociateur aux niveaux stratégique et tactique et n'aurai de cesse de conduire l'OMC vers un futur plus radieux, dans un esprit d'équité, d'indépendance, de transparence, d'inclusion, en gardant à l'esprit que l'OMC est une organisation dirigée par ses Membres, une organisation où tous les Membres, même le plus petit d'entre eux, doivent faire partie de la force motrice et que le Directeur général est un médiateur objectif qui comprend les enjeux et possède la capacité de faciliter le dialogue politique, et surtout un directeur général qui fait avancer les choses!

Il est toujours temps de faire ce qui est juste. C'est ensemble que nous serons gagnants!
